

Le diray en passant que ce Mantetchimat estoit vn meschant Apostat, lequel ne se voulant pas ranger à son deuoir, ie luy dy que s'il s'attaquoit à Dieu, il ne feroit pas long-temps impuny; il me promit qu'il descendroit avec moy à Kebec, car i'estois pour lors aux trois Riuieres, ie croy qu'il auoit quelque bõne volonté, mais il ne tint pas sa parole; à peine estois-je party que luy & sa femme, qui estoit aussi baptizée, & qui ne valoit pas mieux que son mary, moururent; cela fit dire aux Sauuages que ie leur auois causé la mort.

Il arriua quasi en mesme temps qu'un Sorcier ou Iongleur soufflant vn malade sur les dix heures de nuict, pource qu'il ne l'osoit [51] faire de iour, ie l'entendy, i'y couru avec vn de nos Peres, ie le tançay, & le fis ceffer, le menaçant de la part de Dieu. Deuant qu'il fut iour, ce miserable fut frappé de la contagion ou petite verolle, qui le rendit fort horrible; cela estonna les Sauuages, & fit croire à quelques vns que nous fouhaittions leur mort, & que Dieu obeissoit à nos desirs; i'auois beau leur dire que Dieu se fâcheroit contre nous, & nous puniroit si nous voulions mal à quelqu'un. Quand vous tuëriez quelqu'un de nous, nous disoient-ils, Dieu ne vous diroit rien car vous le priez soir & matin, & à tout heure; & nous autres nous ne le sçauons pas prier, voila pourquoy il nous laissera mourir.

Pour ce qui touche l'Hospital, ie respondy que nous auions assez de malades à Kebec, & qu'il falloit attendre qu'on fût mieux accommodé, & qu'on eut plus de forces pour secourir tant de pauures miserables. Au reste, toutes ces contradictions font les vray arguments de la conuerion de ces peuples,